## Commission de formation professionnelle du domaine technologies et industrie

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

- M. Charles Constantin, représentant de Carrosserie Suisse, Neuchâtel, région jurassienne et Berne francophone, Neuchâtel
- M. Rosario Di Gerlando, représentant de l'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (COMEC), St-Aubin-Sauges

Mme Séverine Favre, représentante de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH), La Chaux-de-Fonds

M. Olivier Habegger, représentant de Swissmem – formation professionnelle Romandie, Winterthur

Me François Ott, représentant de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Neuchâtel

Mme Corinne Quaranta, représentante de l'Association industrielle et patronale (AIP), La Chaux-de-Fonds

- M. Lionel Rieder, représentant de ICT-BEJUNE, Saint-Blaise
- M. Jason Ryser, représentant de l'Union technique agricole (UTA) de l'Arc-jurassien, Gorgier

Mme Armelle Jeanine Vallat-Michel, représentante de l'Association neuchâteloise pour la chimie (ANC), Neuchâtel

Mme Solenn Ochsner, représentante des milieux syndicaux, La Chaux-de-Fonds

M. Patrick Duvanel, représentant de la direction des écoles techniques du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) et du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), Neuchâtel

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

M. Philippe-Emmanuel Grize, représentant de la direction du domaine ingénierie de la HE-Arc, Neuchâtel

Informations fournies par le secrétariat général du DFDS État au : 17.03.2022